

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 28 avril 2026

Présents : MME POLICON, MM. BOUSSARD, BRUNET, CHAMPION.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS :
 - 1 équipe
 - Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS :
 - 1 équipe
 - Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.
Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- 📢 Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- 📢 Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- 📢 Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- 📢 Pour la 1^{ère} saison d'infraction :
 - Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
 - 📢 Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :
L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; **l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).**
 - Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
 - 📢 Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

RAPPEL - 551086 – AVENIR SPORTIF ORLY Séniors D3.B – TERRAINS SUSPENDUS

54226749 – AVENIR SPORTIF ORLY / US IVRY FOOTBALL Seniors D3.B du 03/05/26

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain + accord du club adverse + accord de la CDPME

FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées, merci aux clubs utilisant ses installations de prendre leurs dispositions :

- Les 1 - 8 et 14 mai 2026

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

53445543 – VALENTON FOOT ACAD / GENTILLY AC Seniors D2.B du 26/04/26

Courrier de Valenton du 24/04/26.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de GENTILLY AC.

54226801 – FC MAROLLES /VAL DE FONTENAY AS Seniors D3.B du 10/05/26

Courrier de Marolles FC (2 matchs le même jour/même heure).

La Commission avance le match à 13h00. Prévenir vos adversaires.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 13 juin 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 03 MAI 2026 à 15h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 03 MAI 2026 à 15h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

¼ FINALE : 02 MAI 2026	½ FINALE : 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 02/05/2026 sur le terrain des clubs 1ers nommés. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date après accord via footclub.

3 arbitres officiels à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres.

55623229 – NEW TEAM VINCENNES AU C1 / AEROPORT PARIS AS 1 coupe Entreprise du 02/05/2026

Courrier de Vincennes du 28/04/26. Terrain indisponible (Parc du Tremblay fermé).

Courrier et accords des deux clubs (via footclub) du 28/04/26.

La rencontre est inversée et se jouera au complexe sportif ORLY Sud à ATHIS MONS.

55623228 – APSAP E. ROUX 2 / APSAP E. ROUX 1 coupe Entreprise du 02/05/2026

Courrier de APSAP E. ROUX du 27/04/26.

La commission enregistre le forfait avisé de APSAP E. ROUX 2. L'équipe APSAP E. ROUX 1 est qualifiée pour la suite de la compétition.

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

54536180 – VILLIER ES 5 / MINHOTOS DE BRAGA 6 CDM D1 du 12/04/2026

Courrier de Villiers ES du 27/04/26.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de MINHOTOS DE BRAGA 6.

COUPE CDM

CALENDRIER

½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
---------------------------	------------------------

½ FINALES

N°55634285 - SUPREMES BELIERS / FC MOLDAVIE

N°55634286 - FC COMORES / US VILLEJUIF

ANCIENS

54927636 – APSAP MEDIBALLES 11 / BOISSY UJ 11 Anciens D3.A du 17/05/2026

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 24/04/26. Changement de date

Match sans influence pour la montée. Accord de la commission, le match se jouera le 03/05/2026.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

¼ FINALE 3 MAI 2026	¼ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les ¼ de finale qui auront lieu le 3 MAI L 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via foot club. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

ANCIENS +45 ans

COUPE +45 ans

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	¼ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
---------------------------	---------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale qui auront lieu le 3 mai à 9h30 sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date fixée, si accord via Footclub. Voir le tirage au sort sur le site internet du District ou footclub.

1 arbitre officiel à la charge du club recevant sera désigné pour chacune de ces rencontres.

ANCIENS +55 ans

FEMININES

La commission rappelle aux clubs participants que l'utilisation de la FMI est obligatoire.

Les matchs de critérium U11F et U13F et U15F non joués le 4, 11 et 18 avril pourront se jouer après accord entre les deux clubs. En l'absence, ils seront neutralisés.

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
-------------------------	------------------------

½ FINALES

N°55612557 - US CRETEIL / VGA ST MAUR FF

N°55612558 - FC MAISONS ALFORT / AFC VILLENEUVE ST GEORGES

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
-------------------------	------------------------

½ FINALES

N°56627441 - ES VITRY / US CRETEIL

N°55627442 - US FONTENAY / VGA ST MAUR 1

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
-------------------------	------------------------

½ FINALES

N°55612742 - VGA ST MAUR FF / US CRETEIL LUSITANOS

N°55612743 - THIAIS FFC / RC JOINVILLE

55612742 – VGA ST MAUR FF / US CRETEIL LUSITANOS coupe U15 F du 30/05/2026

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 23/04/26. Changement de date

Accord de la commission, le match se jouera le 27/05/2026 à 18h30.

COUPE VDM FUTSAL U13 F

Tour qualificatif du dimanche 8 mars 2026 de la Coupe Du Val de Marne FUTSAL U13 F

La Commission remercie la ville de Champigny sur Marne pour la mise à disposition du Gymnase, et le club des Portugais de Champigny pour leur accueil.

Clubs qualifiés : VGA ST MAUR, US CRETEIL, VILLENEUVE AFC et FC THIAIS.

Clubs absents amende de 30€ : ES VITRY 1, ES VITRY 2 et CHEVILLY LARUE ELAN.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	¼ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
---------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai 2026, à 13H, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date, après accord via footclub.

3 arbitres officiels à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres.

Voir le tirage au sort sur le site internet du District.

55612080 – ST MANDE FC 21 / VITRY CA 21 coupe U20 du 3/05/2026

Courriel de Saint Mandé FC du 28/04/26. Terrain indisponible (Parc du Tremblay fermé).

Le match est inversé et devient VITRY CA 21 / ST MANDE FC 21, match à 15h30 au Stade Roger Couderc à Vitry/seine.

U18

55118182 – THIAIS FC 22 / CHARENTON CAP 22 U18 D3.A du 29/03/2026

Lecture FM.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait de CHARENTON CAP 22 entraînant son forfait général.

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

53478348 – FRESNES AAS 21 / VITRY ES 21 U18 D1 du 10/05/2026

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 27/04/26. Changement de date

Accord de la commission, le match se jouera le 03/05/2026 à 18h30.

COUPE U18

CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai 2026, à 13h, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date, après accord sur footclub.

3 arbitres à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres

Voir le tirage au sort sur le site du District.

U16

54227322 – FONTENAY US 22 / US IVRY FOOTBALL 21 U16 D1 du 26/04/2026

Courriers et accords des deux clubs du 22/04/26. Changement de date.

Accord de la commission, le match se jouera le 06/05/2026 à 18h30.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai 2026 à 13h, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date, après accord via footclub.

3 arbitres à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres.

Voir le tirage au sort sur le site internet.

COUPE U16 AMITIÉ

CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai à 13h, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date, après accord via Footclub.

Un arbitre officiel sera désigné à la charge du club recevant sera désigné pour chacune de ces rencontres

Voir le tirage au sort sur le site internet

55612106 – VILLEJUIF US 22 / VILLEJUIF US 23 coupe Amitié U16 du 03/05/2026

Courriel de Villejuif du 27/04/26 – terrain indisponible

Ce match se jouera le 03/05/2026 à 14h au stade Gabriel Thibault à VILLEJUIF (changement de -1h00). Prévenir vos adversaires.

U15

COUPE U15

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 14h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

U14

Calendrier U14 2ème phase

L'établissement de ce calendrier a été rendu difficile par les différences du nombre d'équipes des différents niveaux (14-12-10-8), certaines alternances n'ont pu être intégralement respectées. Aussi la Commission invite les clubs rencontrant des difficultés à demander :

- Une inversion des rencontres (avec accord de l'adversaire)
- Un changement de date accepté sans accord de l'adversaire
- Un changement d'horaire accepté sans accord de l'adversaire.

REPORT DES MATCHS REMIS AU 2 MAI 2026 :

55485677 – CACHAN CO 2 / NOGENT FC U14 D4.B du 30/01/26

55485676 – BOISSY FC 22 / OLYMPIQUE CHAMPIGNY U14 D4.B du 30/01/26

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

555604215 – JOINVILLE RC 3 / JOINVILLE RC 4 Coupe Amitié U14 du 02/05/2026

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 23/04/26. Changement de date

Ce match est avancé au 28/04/26 à 18h00.